



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E91651

VALABLE JUSQU'AU 09/10/2023

ÉDITÉ LE 14/09/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/06/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LE HAVRE CEDEX 2006 B 00268

Siret : 490 473 691 00023

Code NACE : 4232A

Numéro caisse de congés payés : 23 51110

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 6126808604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6126808604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : VIGREUX ENTREPRISE

Sigle : VIGREUX ENTREPRISE

64 AVENUE LOUIS DEBRAY  
ZA DE BACLAIR  
76210 BOLBEC

Téléphone : 02 32 84 03 03

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : fabrice.vigreux@vigreux.net

Responsabilité légale :

VIGREUX STEPHANIE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / VIGREUX FABRICE  
GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	06/09/2022
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	26/04/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	06/09/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	26/04/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	26/04/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN  
PARC DES COMPETENCES  
BÂTIMENT "NEW LARGO"  
RUE DES BOIS ROND  
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.